

THIERRY MANDON SECRETAIRE D'ÉTAT, CHARGE DE LA RECHERCHE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR AUPRES DE LA MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

CHRISTOPHE SIRUGUE SECRETAIRE D'ETAT EN CHARGE DE L'INDUSTRIE, DU NUMERIQUE ET DE L'INNOVATION AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 21 mars 2017 N°338

Présentation de la stratégie France IA, pour le développement des technologies d'intelligence artificielle

La stratégie France IA a été dévoilée aujourd'hui à la Cité des Sciences et de l'Industrie, en présence du Président de la République, de Michel SAPIN, ministre de l'Economie et des Finance, de Thierry MANDON, secrétaire d'Etat chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et de Christophe SIRUGUE, secrétaire d'Etat chargé de l'Industrie, du Numérique et de l'Innovation.

Du 20 janvier au 14 mars 2017, 17 groupes de travail se sont réunis à l'initiative du Gouvernement, pour proposer des actions de politique publique visant à développer l'intelligence artificielle en France. Une cinquantaine de propositions ont été remontées par les différents groupes de travail, ainsi que lors des Journées de l'Intelligence Artificielle organisées dans l'ensemble du pays, autour des thèmes suivants :

- En matière de recherche, affirmer l'excellence de la recherche française en préservant sa diversité, en développant l'interdisciplinarité, et en valorisant les talents
- Sur la formation, améliorer l'environnement et l'appropriation des questions d'IA dans la société, pour permettre la compréhension des enjeux de l'IA et créer des vocations, susciter l'envie d'innover, et pour former à des métiers transformés en continu.
- Permettre un transfert efficace de la recherche vers les applications industrielles et économiques
- Développer une stratégie industrielle fondée sur les écosystèmes d'innovation et une « verticalisation » de l'IA dans chaque filière
- Poursuivre le débat public sur l'IA et développer des outils en facilitant la compréhension

A la suite des travaux menés par les groupes de travail, plusieurs actions seront menées dès les prochaines semaines et au cours de l'année 2017 :

- Mise en place du comité stratégique #FranceIA rassemblant les sphères académique, scientifique, économique et la société civile, chargé de mettre en œuvre les recommandations des groupes de travail
- Coordination par la France d'une candidature à un « projet phare de technologie émergente» (« FET flagship ») sur l'IA, co-financé par l'Union européenne (1 milliard d'euros)
- Lancement d'un nouveau programme mobilisant les institutions de recherche pour identifier, attirer et retenir les meilleurs talents en IA, dans le cadre de l'action Programmes prioritaires de recherche du PIA3



- Financement d'une infrastructure mutualisée pour la recherche
- Constitution d'un consortium public-privé en vue de l'identification ou de la création d'un centre interdisciplinaire pour l'intelligence artificielle
- Inclusion systématique, d'ici fin 2017, de l'IA dans les priorités de l'ensemble des dispositifs publics de soutien à l'innovation
- Mobilisation des ressources publiques (Bpifrance, PIA) et privées pour atteindre l'objectif d'ici 5 ans d'investir dans 10 start-ups françaises pour plus de 25 M€ chacune
- Mobilisation des filières automobile, relation client, finances, santé et transport ferroviaire pour que chaque filière définisse une stratégie sectorielle IA d'ici fin 2017
- Lancement d'un appel à projets pour des plateformes sectorielles de partage de données pour 3 à 6 secteurs, d'ici la fin 2017
- Conclusion du débat éthique sur les « algorithmes » animé par la CNIL en octobre 2017
- Lancement d'ici l'été d'une concertation de France Stratégie sur la question des effets de l'intelligence artificielle sur l'emploi

L'ensemble des recommandations présentées dans la synthèse du rapport sera par ailleurs étudié dans le cadre du comité stratégique #FrancelA pour préparer des décisions complémentaires dans les prochains mois.

<u>Dossier de presse - La stratégie IA en France</u> <u>Rapport de synthèse France IA</u> Conclusions complètes des groupes de travail

Contacts presse:

Cabinet de Thierry MANDON : 01.55.55.84.24 <u>secretariat.presse@recherche.gouv.fr</u>

Cabinet de Christophe SIRUGUE: 01 53 18 44 50 sec.senum-presse@cabinets.finances.gouv.fr